

**Experts Comptables &
Commissaires aux Comptes
Associés**

Daniel BORJA

Catherine PIGEON

Kelly CHABRE

ASSOCIATION GAP BAYARD

CHAUVET

05000 GAP

SIRET 335 088 910 00013 - APE 5520Z

Etats financiers au 31 décembre 2022

Guillaume SYLVAIN

Kelly CHABRE

Siège social Lyon | 69007 | 304b rue Garibaldi
Bureau La-Fare- en-Champsaur | 05500 | 15 route de Gap
Bureau Gap | 05000 | 73 avenue Jean Jaurès
Bureau Saint-Jean-Saint-Nicolas | 05260 | Quartier le Diamant | Pont du Fossé



Lyon 04 37 48 48 70
Hautes-Alpes 04 92 49 05 88
aragor.fr

SOMMAIRE

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Attestation	Page	3
COMPTES ANNUELS		4
Bilan Actif	Page	5
Bilan Passif	Page	6
Présentation graphique du bilan	Page	7
Ratios indicateurs	Page	8
Soldes Intermédiaires de Gestion	Page	9
Présentation graphique des SIG	Page	10
Présentation graphique des charges et produits	Page	11
Ratios de gestion	Page	12
Compte de résultat (1ère partie)	Page	13
Compte de résultat (2nde partie)	Page	14
Tableau de financement	Page	15
Synthèse sur 3 ans	Page	16
DETAIL DES COMPTES		17
Bilan Actif détaillé	Page	18
Bilan Passif détaillé	Page	20
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	Page	22
ANNEXE COMPTABLE		26
Annexe des comptes annuels	Page	27
ETATS FISCAUX		36
Détermination du Résultat Fiscal	Page	37
Réel Normal	Page	38

ATTESTATION

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSOCIATION GAP BAYARD

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/03/2015, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	702 403 €
Chiffre d'affaires	1 505 034 €
Résultat net comptable	-154 103 €

Fait à LA FARE EN CHAMPSAUR,

Kelly CHABRE,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

BILAN ACTIF

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				2		1
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	12 224		12 224		13 099	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				38		25
Terrains	28 700	8	28 692			
Constructions	79 890	57 097	22 794		272	
Installations tech., matériel & outillages	294 649	263 838	30 810		33 863	
Autres immobilisations corporelles	936 293	750 056	186 236		209 716	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	150		150		150	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 351 906	1 070 999	280 907	40	257 100	26
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				9		4
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	40 515		40 515		18 274	
Marchandises	20 685		20 685		25 132	
Avances et acomptes versés sur commandes	16 323		16 323	2	9 785	1
Créances				20		8
Clients (3)	9 988		9 988		23 550	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)	1 752		1 752		915	
Créances fiscales et sociales (3)	94 753		94 753		45 642	
Débiteurs divers (3)	34 800		34 800		12 669	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	174 111		174 111	25	571 024	58
Charges constatées d'avance (3)	28 570		28 570	4	24 783	3
TOTAL ACTIF CIRCULANT	421 495		421 495	60	731 774	74
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 773 402	1 070 999	702 403	100	988 874	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		9		6
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	63 962		63 962	
Report à nouveau	124 524	18	-24 064	-2
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-154 103	-22	148 588	15
SITUATION NETTE	34 383	5	188 486	19
Subventions d'investissement	67 765	10	50 746	5
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	102 149	15	239 233	24
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	79 292		85 449	
TOTAL PROVISIONS	79 292	11	85 449	9
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	179 464	26	225 751	23
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	87 149	12	94 289	10
Fournisseurs, factures non parvenues	13 387	2	15 067	2
Dettes fiscales et sociales	233 829	33	315 522	32
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	7 132	1	13 564	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	520 962	74	664 192	67
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	702 403	100	988 874	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

130 187

390 775

5 948

561 988

102 205

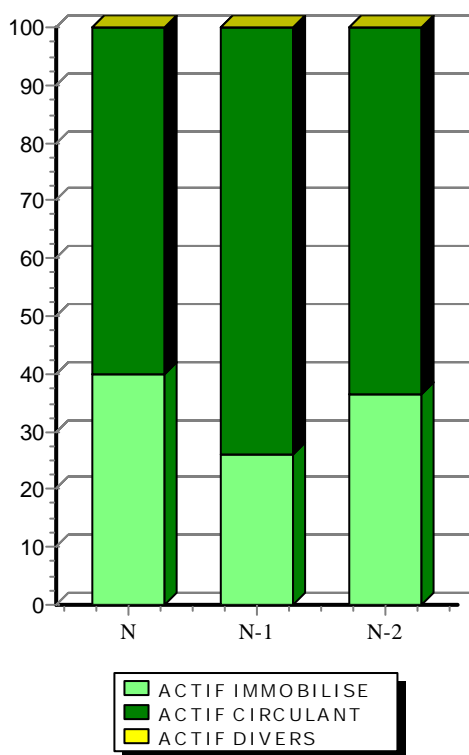
PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

ASSOCIATION GAP BAYARD

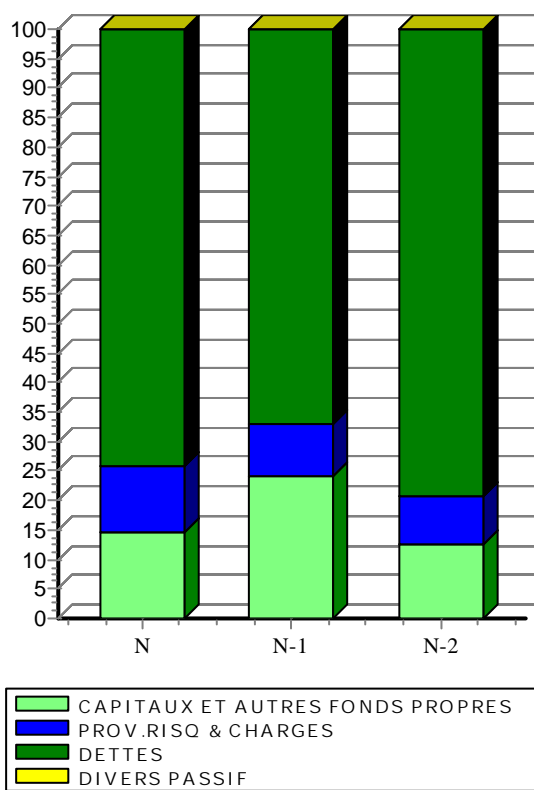
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022 N	Du 01/01/2021 au 31/12/2021 N-1	Du 01/01/2020 au 31/12/2020 N-2
ACTIF IMMOBILISÉ	280 907	257 100	285 685
ACTIF CIRCULANT	421 495	731 774	494 233
ACTIF DIVERS			
CAPITAUX ET AUTRES FONDS PROPRES	102 149	239 233	97 036
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	79 292	85 449	64 634
DETTES	520 962	664 192	618 248
DI V E R S P A S S I F			

ACTIF



PASSIF



RATIOS INDICATEURS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Calcul	N	N-1	N-2
Couverture des valeurs immobilisées				
<u>Ressources permanentes</u>	354 957			
Actif immobilisé	280 907	1	2	2

Ce ratio exprime le financement des immobilisations nettes par les capitaux propres et les emprunts.

Taux d'endettement				
<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	173 517			
Ressources propres	102 149	2	1	3

Ce ratio permet de connaître la capacité d'endettement de votre entreprise.

Autonomie financière				
<u>Capitaux propres</u>	102 149			
Total passif	702 403			

Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.

Solvabilité à court terme				
<u>Créances + disponibilités + VMP</u>	360 295			
Dettes et pdts constatés d'avance à moins d'un an	390 775	1	7	1

Ce ratio indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.

Capacité de remboursement				
<u>Capacité d'autofinancement</u>	-93 853			
Emprunts et dettes assimilées	173 517	-1	1	

Ce ratio informe sur les possibilités de remboursement de l'entreprise. Il suppose que la capacité d'autofinancement soit exclusivement affectée au remboursement des emprunts à terme.

Productivité				
<u>Valeur ajoutée</u>	885 464			
Effectif moyen	27	32 795	39 060	38 723

Ce ratio indique la contribution de chaque salarié à la valeur ajoutée.

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 505 034	100.0	1 263 922	100.0	241 112	19.1
Ventes de marchandises	72 566	100.0	69 831	100.0	2 736	3.9
- Coût d'achat des march. vendues	43 530	60.0	53 788	77.0	-10 258	-19.1
MARGE COMMERCIALE	29 037	40.0	16 043	23.0	12 994	81.0
Production vendue (biens et services)	1 432 468	96.5	1 194 091	100.0	238 377	20.0
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée	51 500	3.5			51 500	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 483 968	100.0	1 194 091	100.0	289 877	24.3
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 556 534	100.0	1 263 922	100.0	292 612	23.2
- Matières premières	293 297	19.8	237 882	19.9	55 415	23.3
- Sous-traitance (directe)	7 628	0.5	8 131	0.7	-503	-6.2
MARGE DE PRODUCTION	1 183 043	79.7	948 078	79.4	234 965	24.8
MARGE BRUTE TOTALE	1 212 080	80.5	964 121	76.3	247 958	25.7
- Autres achats	47 136	3.1	30 384	2.4	16 752	55.1
- Charges externes	279 480	18.6	230 659	18.2	48 820	21.2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	885 464	58.8	703 078	55.6	182 386	25.9
Subventions d'exploitation	68 750	4.6	432 136	34.2	-363 386	-84.1
- Impôts, taxes et versements assimilés	21 783	1.4	17 578	1.4	4 204	23.9
- Salaires et traitements	840 195	55.8	738 020	58.4	102 175	13.8
- Charges sociales	212 672	14.1	149 977	11.9	62 695	41.8
Total	-1 005 900	-66.8	-473 439	-37.5	-532 461	-112.5
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-120 436	-8.0	229 639	18.2	-350 075	-152.4
Reprises sur dép., prov., amortis						
+ Transferts de charges d'exploitation	31 710	2.1	10 979	0.9	20 731	188.8
+ Autres produits d'exploitation	181		608		-427	-70.2
- Dotations amort. et dépréciations	72 218	4.8	71 744	5.7	474	0.7
- Autres charges d'exploitation	4 729	0.3	5 440	0.4	-711	-13.1
Total	-45 055	-3.0	-65 597	-5.2	20 542	31.3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-165 491	-11.0	164 042	13.0	-329 533	-200.9
Opérations en commun						
+ Produits financiers	1 417	0.1	582		835	143.6
- Charges financières	2 084	0.1	2 434	0.2	-350	-14.4
Total	-667		-1 852	-0.1	1 185	64.0
RÉSULTAT COURANT	-166 158	-11.0	162 190	12.8	-328 348	-202.4
+ Produits exceptionnels (1)	12 550	0.8	6 391	0.5	6 159	96.4
- Charges exceptionnelles (2)	1 395	0.1	20 893	1.7	-19 498	-93.3
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-900	-0.1	-900	-0.1		
Total	12 055	0.8	-13 601	-1.1	25 657	188.6
RÉSULTAT EXERCICE	-154 103	-10.2	148 588	11.8	-302 691	-203.7

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

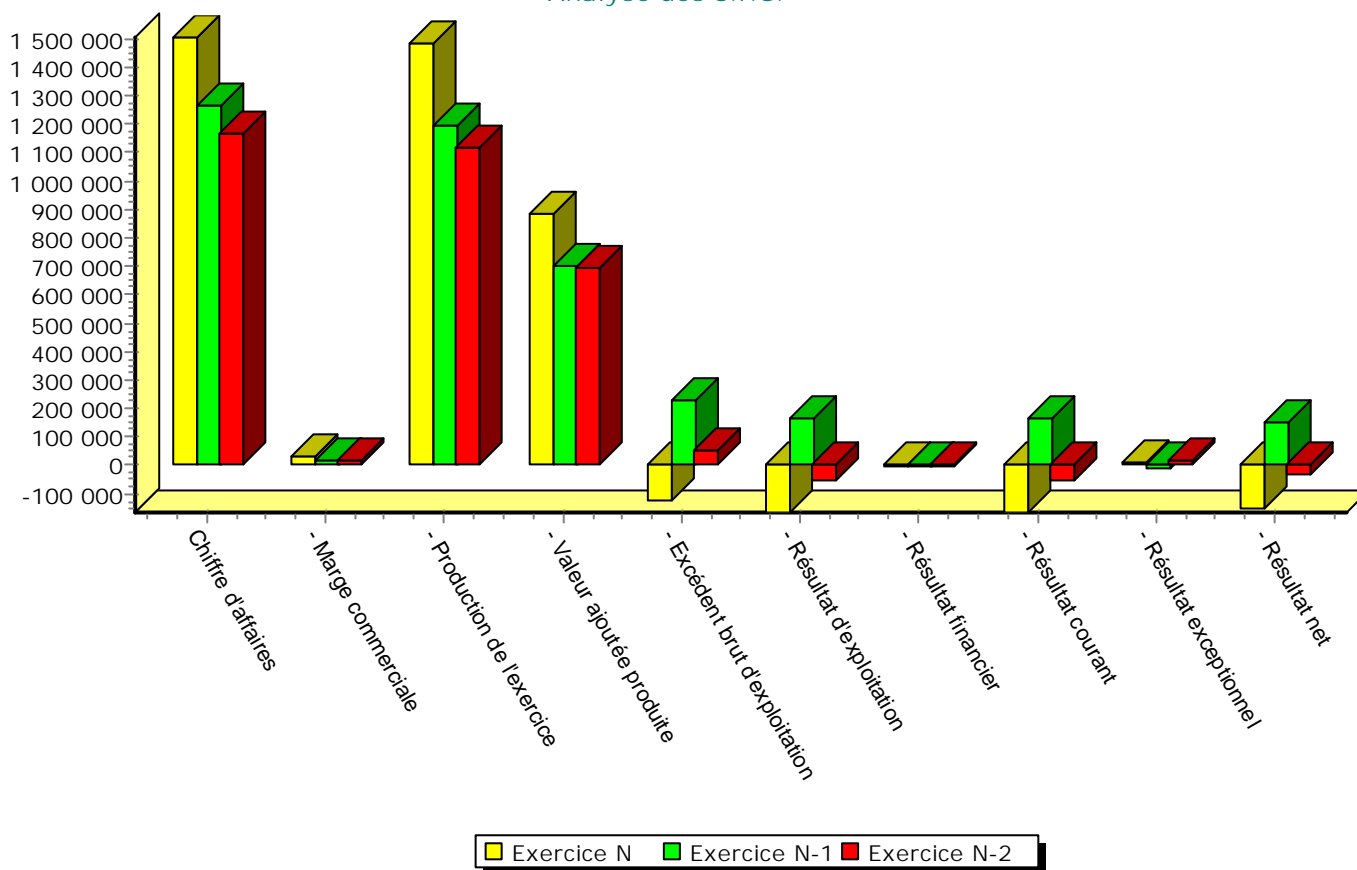
PRÉSENTATION GRAPHIQUE DES SIG

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	N	Du 01/01/21 au 31/12/21	N-1	Du 01/01/20 au 31/12/20	N-2
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 505 034		1 263 922		1 169 932	
MARGE COMMERCIALE	29 037		16 043		17 868	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 483 968		1 194 091		1 114 365	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	885 464		703 078		697 017	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-120 436		229 639		49 056	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-165 491		164 042		-52 225	
RÉSULTAT FINANCIER	-667		-1 852		-987	
RÉSULTAT COURANT	-166 158		162 190		-53 211	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 155		-14 501		16 673	
RÉSULTAT NET	-154 103		148 588		-35 603	

Analyse des S.I.G.

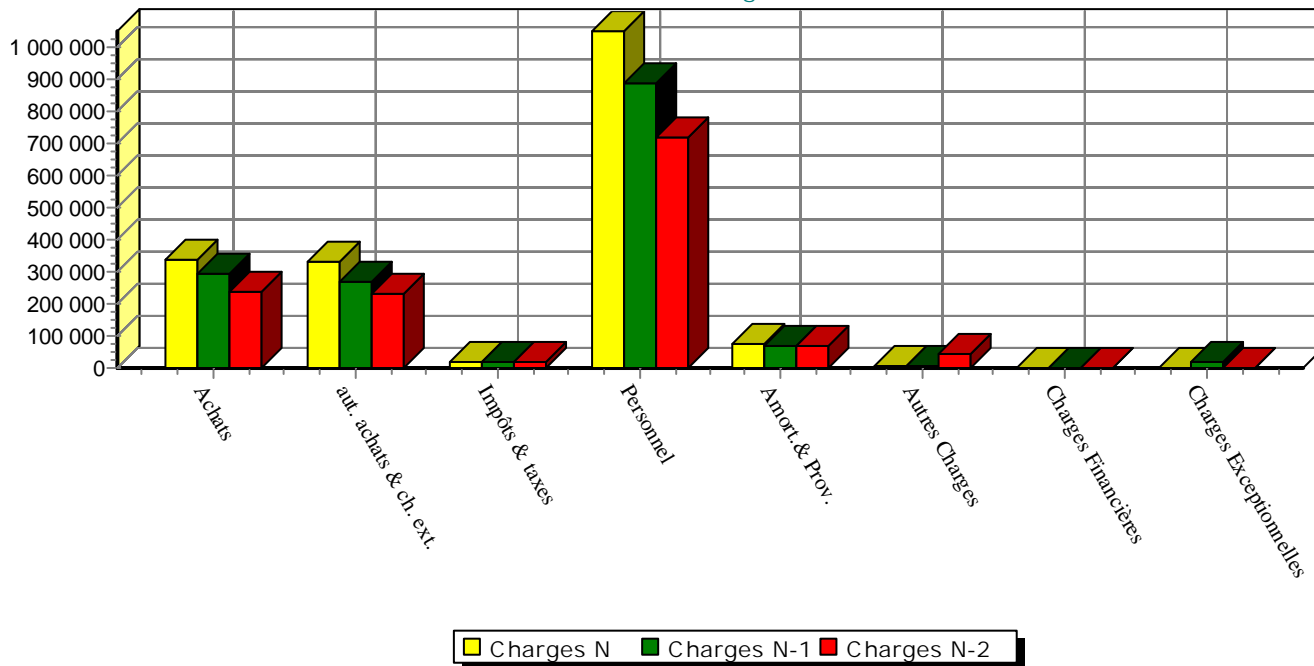


PRÉSENTATION GRAPHIQUE DES CHARGES ET PRODUITS

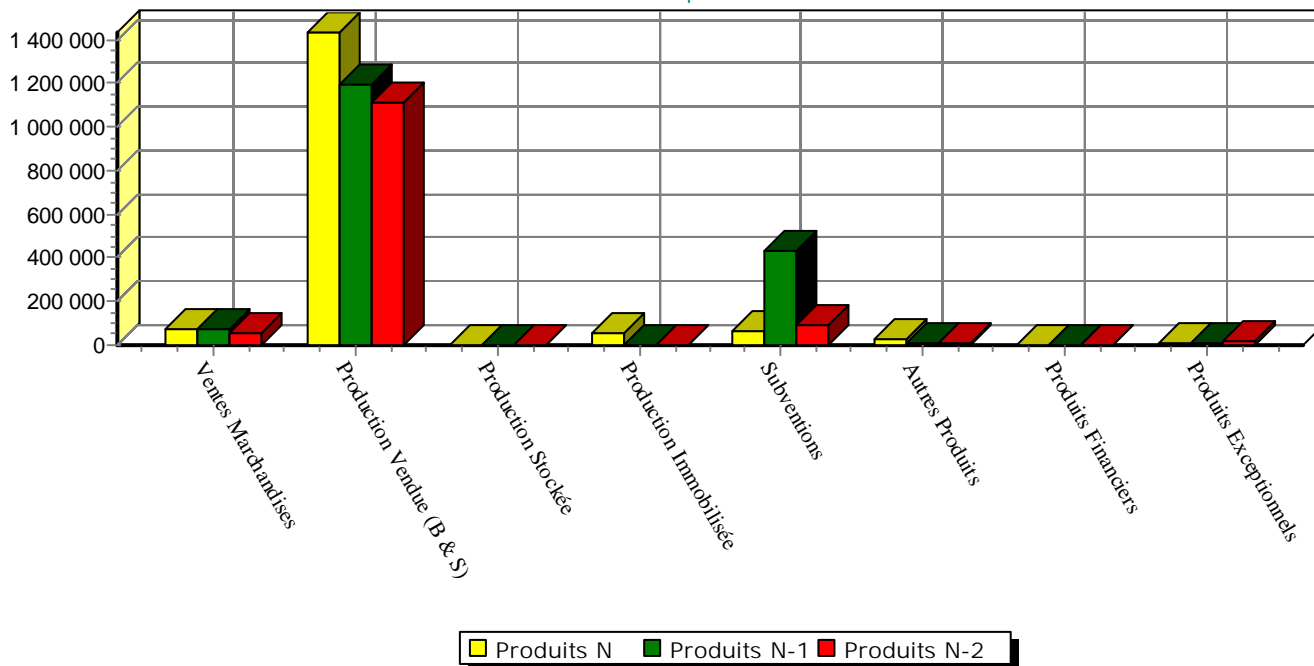
ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evolution des charges



Evolution des produits



RATIOS DE GESTION

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Calcul	N	N-1	N-2
Crédit consenti aux clients (en jours)				
$\frac{\text{Clients et comptes rattachés (*)} \times \text{Nombre jours de l'exercice}}{\text{Ventes TTC}}$	$\frac{3\,645\,514}{1\,743\,373}$	2.09	5.82	7

Ce ratio indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients. Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

(*) Y compris les effets escomptés non échus.

Crédit accordé par les fournisseurs (en jours)				
$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés} \times \text{Nombre jours de l'exercice}}{\text{Achats et autres charges externes TTC}}$	$\frac{36\,695\,917}{773\,532}$	47.44	63.82	48

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.

Rotation des stocks (en jours)				
$\frac{\text{Stocks fin d'exercice}}{\frac{\text{Achats consommés}}{\text{Nombre jours de l'exercice}}}$	$\frac{61\,200}{923}$	66.32	54.32	79.42

Ce ratio doit aider à définir la politique d'achat. Il exprime un nombre de jour de vente théoriquement réalisables sans réapprovisionnement.

Importance des besoins en fonds de roulement d'exploitation (en jours)				
$\frac{\text{Besoin en fonds de roulement (BFR)}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times \text{Nombre jours de l'exercice}$	$\frac{-93\,727}{1\,505\,034}$	-23	-80	-38

COMPTE DE RÉSULTAT (1ÈRE PARTIE)

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	72 566	5	69 831	6	2 736	4
Production vendue (biens et services)	1 432 468	95	1 194 091	94	238 377	20
Montant net du chiffre d'affaires	1 505 034	100	1 263 922	100	241 112	19
Production stockée						
Production immobilisée	51 500	3			51 500	
Subventions d'exploitation	68 750	5	432 136	34	-363 386	-84
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	31 710	2	10 979	1	20 731	189
Autres produits	181		608		-427	-70
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 657 175	110	1 707 644	135	-50 469	-3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	39 083	3	46 323	4	-7 240	-16
Variation de stocks	4 447		7 465	1	-3 018	-40
Achats de matières premières et autres approvisionnements	315 538	21	236 844	19	78 694	33
Variation de stocks	-22 241	-1	1 038		-23 279	
Autres achats et charges externes	334 244	22	269 174	21	65 070	24
Impôts, taxes et versements assimilés	21 783	1	17 578	1	4 204	24
Salaires et traitements	840 195	56	738 020	58	102 175	14
Charges sociales	212 672	14	149 977	12	62 695	42
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	72 218	5	71 744	6	474	1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	4 729		5 440		-711	-13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 822 666	121	1 543 603	122	279 064	18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-165 491	-11	164 042	13	-329 533	-201
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (2NDE PARTIE)

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 417		582		835	144
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 417		582		835	144
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 084		2 434		-350	-14
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 084		2 434		-350	-14
RÉSULTAT FINANCIER	-667		-1 852		1 185	64
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-166 158	-11	162 190	13	-328 348	-202
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	6 393		6 391	1	2	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	6 157				6 157	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 550	1	6 391	1	6 159	96
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	812		78		735	948
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	583		20 815	2	-20 232	-97
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 395		20 893	2	-19 498	-93
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 155	1	-14 501	-1	25 657	177
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-900		-900			
TOTAL DES PRODUITS	1 671 142	111	1 714 618	136	-43 475	-3
TOTAL DES CHARGES	1 825 245	121	1 566 029	124	259 216	17
Bénéfice ou Perte	-154 103	-10	148 588	12	-302 691	-204

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

TABLEAU DE FINANCEMENT

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Distribution des résultats		Résultat net	-154 103
		+ Dotations aux amortis, dépréciat., prov.	66 643
		+ Val. comptable des éléments d'actif cédés	()
		- Produit des cessions d'éléments d'actif	()
		- Quote-part des subventions d'investis.	6 393
		AUTOFINANCEMENT	-93 853
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations Incorporelles	96 607	Immobilisations Incorporelles	
Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Capitaux propres		Capitaux propres	
Capital		Capital	23 412
Subventions d'investissement		Subventions d'investissement	
Dettes financières		Dettes financières	
Emprunts remboursés (capital)	51 891	Emprunts réalisés	
TOTAL DES EMPLOIS	148 498	TOTAL DES RESSOURCES	-70 441

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL -218 939

Augmentation de l'actif circulant		Diminution de l'actif circulant	
Stocks et en cours	17 794	Stocks et en cours	
Avances et acomptes versés sur commandes	6 538	Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients		Créances clients	13 562
Autres créances	72 078	Autres créances	
Charges constatées d'avance	3 788	Charges constatées d'avance	
Diminution des dettes		Augmentation des dettes	
Dettes fournisseurs	8 819	Dettes fournisseurs	
Autres dettes	88 160	Autres dettes	
Avances et acomptes reçus sur commandes		Avances et acomptes reçus sur commandes	
Produits constatés d'avance		Produits constatés d'avance	
TOTAL DES EMPLOIS	197 176	TOTAL DES RESSOURCES	13 562

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT 183 614

Disponibilités		Disponibilités	396 914
Valeurs mobilières de placement		Valeurs mobilières de placement	
C. B. C. et découverts		C. B. C. et découverts	5 639

VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE -402 553

SYNTHÈSE SUR 3 ANS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	1 505 034	1 263 922	1 169 932	241 112	19
Ventes de marchandises	72 566	69 831	55 567	2 736	4
Production de l'exercice	1 483 968	1 194 091	1 114 365	289 877	24
Marge commerciale	29 037	16 043	17 868	12 994	81
Marge globale	1 212 080	964 121	928 620	247 958	26
Valeur ajoutée	885 464	703 078	697 017	182 386	26
Excédent brut d'exploitation	-120 436	229 639	49 056	-350 075	-152
Amortissements et provisions	72 218	71 744	69 683	474	1
Résultat d'exploitation	-165 491	164 042	-52 225	-329 533	-201
Résultat financier	-667	-1 852	-987	1 185	64
Résultat courant	-166 158	162 190	-53 211	-328 348	-202
Résultat exceptionnel	11 155	-14 501	16 673	25 657	177
Résultat net de l'exercice	-154 103	148 588	-35 603	-302 691	-204

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	-93 853	234 756	17 408	-328 609	-140
Fonds de roulement net global	74 318	293 257	144 568	-218 939	-75
Besoin en fonds de roulement	-93 727	-277 614	-121 159	183 887	-66
Trésorerie	168 045	570 872	265 726	-402 826	-71

RATIOS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>	2.09	5.82	7.18	-3.73	-64
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	47.44	63.82	48.11	-16.38	-26
Rotation stocks <i>(en jours)</i>	66.32	54.32	79.42	12.00	22
Autonomie financière				-0.09	-38
Capacité de remboursement	-1	1		-1.58	-152
Taux d'endettement	2	1	3	0.76	81
Rentabilité financière	-2	1		-2.13	-344
Rentabilité commerciale				-0.22	-183

DETAIL DES COMPTES

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	12 224.49	13 098.69	-874.20	-6.67
20500000 conces.brev.lic.marq	12 224.49	13 099.49	-875.00	-6.68
28050000 amort.conce.brev.lic		-0.80	0.80	100.00
Immobilisations corporelles				
Terrains	28 692.14		28 692.14	
21200100 aménagements terrain golf	20 000.00		20 000.00	
21200900 aménagements terrain general	8 700.00		8 700.00	
28120010 amort.amen.ter.golf	-5.48		-5.48	
28120090 amort.ameng.ter.gen.	-2.38		-2.38	
Constructions	22 793.76	271.74	22 522.02	
21400100 const / sol autrui golf	14 681.98	3 281.98	11 400.00	347.35
21400200 const / sol autrui pistes	12 725.96	1 325.96	11 400.00	859.75
21400900 const / sol autrui general	52 482.49	52 482.49		
28140100 amort constr / sol autrui go	-3 285.10	-3 281.98	-3.12	-0.10
28140200 amort constr / sol autrui pi	-1 329.08	-1 325.96	-3.12	-0.24
28140900 amort constr / sol autrui gen	-52 482.49	-52 210.75	-271.74	-0.52
Installations tech., matériel et outillages indus.	30 810.39	33 863.43	-3 053.04	-9.02
21540000 materiel general	77 550.02	76 163.60	1 386.42	1.82
21540100 materiel de cuisine	50 876.73	58 200.91	-7 324.18	-12.58
21541000 materiel de ski de location	144 505.89	136 141.71	8 364.18	6.14
21541300 materiel location fat bike	15 063.00	25 183.00	-10 120.00	-40.19
21543000 materiel de location golf	6 653.03	6 653.03		
28154000 amort mat industriel	-70 717.21	-69 811.45	-905.76	-1.30
28154010 amort. materiel de cuisine	-47 599.78	-53 611.78	6 012.00	11.21
28154100 amort. du materiel de ski	-128 110.17	-122 299.52	-5 810.65	-4.75
28154300 amort. materiel location golf	-17 411.12	-22 756.07	5 344.95	23.49
Autres immobilisations corporelles	186 236.36	209 716.02	-23 479.66	-11.20
21810100 agencements golf	64 325.05	70 711.61	-6 386.56	-9.03
21810200 agencements pistes	208 358.50	191 018.50	17 340.00	9.08
21810900 agencements generaux	83 772.64	83 772.64		
21820100 materiel de transport golf	402 540.26	390 338.94	12 201.32	3.13
21820900 mat de transport general	61 393.78	61 393.78		
21830100 materiel bureau golf	2 335.98	3 918.98	-1 583.00	-40.39
21830900 mat de bureau general	15 927.80	16 485.20	-557.40	-3.38
21840100 mobilier golf	26 024.74	26 024.74		
21840200 mobilier pistes	4 316.00	4 316.00		
21840900 mobilier general	67 297.79	64 945.53	2 352.26	3.62
28181100 amort agts golf	-62 062.60	-66 721.42	4 658.82	6.98
28181200 amort agts pistes	-91 724.26	-67 822.27	-23 901.99	-35.24
28181900 amort agts general	-69 971.95	-64 798.12	-5 173.83	-7.98
28182100 amort mat transport golf	-371 079.59	-358 068.52	-13 011.07	-3.63
28182900 amort mat transport gal	-55 603.53	-46 630.38	-8 973.15	-19.24
28183100 amort mat bureau golf	-2 335.98	-3 918.98	1 583.00	40.39
28183900 amort mat bureau general	-12 788.74	-13 890.42	1 101.68	7.93
28184100 amort mobilier golf	-15 928.00	-13 286.20	-2 641.80	-19.88
28184200 amort mobilier pistes	-4 316.00	-4 316.00		
28184900 amort mobilier general	-64 245.53	-63 757.59	-487.94	-0.77
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	150.00	150.00		
27500000 depot cautionnements verses	150.00	150.00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	280 907.14	257 099.88	23 807.26	9.26
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Produits intermédiaires et finis	40 515.00	18 274.00	22 241.00	121.71
35521000 stock alimentation	7 117.00	3 854.00	3 263.00	84.67
35521200 stock bar	3 820.00	3 750.00	70.00	1.87
35522000 stock combustible	11 072.00	950.00	10 122.00	
35522100 stock copeaux bois	11 000.00	8 100.00	2 900.00	35.80
35522200 stock produit entretien	6 606.00	1 620.00	4 986.00	307.78
35522210 stocks balles pratique	900.00		900.00	
Marchandises	20 685.00	25 132.00	-4 447.00	-17.69

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
<i>37000000 stocks cartes prima</i>	3 500.00	2 750.00	750.00	27.27
<i>37100000 stock proshop</i>	17 185.00	22 382.00	-5 197.00	-23.22
Avances et acomptes versés sur commandes	16 323.12	9 785.02	6 538.10	66.82
<i>40910000 frs - avces et acomptes</i>	16 323.12	9 785.02	6 538.10	66.82
Créances (3)				
Clients (3)	9 987.71	23 550.16	-13 562.45	-57.59
Personnel et comptes rattachés (3)	1 751.52	914.87	836.65	91.45
Créances fiscales et sociales (3)	94 752.57	45 642.35	49 110.22	107.60
<i>43100900 urssaf</i>		866.43	-866.43	-100.00
<i>43710000 indemnites journalieres</i>	1 292.07		1 292.07	
<i>43730000 caisse ag2r retraite</i>	4 992.22		4 992.22	
<i>44170000 etat subv à recev. d'exploitat</i>	23 411.92		23 411.92	
<i>44400000 etat impôts sur les bénéfices</i>	3 936.00	3 036.00	900.00	29.64
<i>44566000 tva deductible abs</i>	53 387.28	37 247.09	16 140.19	43.33
<i>44567000 crédit de tva à reporter</i>	3 269.00	3 563.00	-294.00	-8.25
<i>44711000 taxe apprentissage</i>	635.31		635.31	
<i>44712000 fpc</i>	3 828.77	929.83	2 898.94	311.77
Débiteurs divers (3)	34 799.81	12 668.79	22 131.02	174.69
<i>40960000 consignes</i>	2 941.66	3 122.48	-180.82	-5.79
<i>40980000 frs - avoirs a recevoir</i>	13 152.95	9 066.00	4 086.95	45.08
<i>46710000 autres tiers</i>	3 705.20		3 705.20	
<i>46870000 produits à recevoir</i>	15 000.00		15 000.00	
<i>47000100 cpte d'attente golf</i>		480.31	-480.31	-100.00
Disponibilités	174 110.63	571 024.28	-396 913.65	-69.51
<i>51201000 caisse epargne</i>	11 196.19	302 680.23	-291 484.04	-96.30
<i>51202000 caisse epargne livret</i>	52 543.34	76 512.13	-23 968.79	-31.33
<i>51204000 societe generale</i>		81 429.88	-81 429.88	-100.00
<i>51204200 societe generale epargne</i>	80 213.29	100 135.77	-19 922.48	-19.90
<i>53000000 caisse</i>	30 157.81	10 266.27	19 891.54	193.76
Charges constatées d'avance (3)	28 570.13	24 782.58	3 787.55	15.28
<i>48600000 charges constatées d'avance</i>	28 570.13	24 782.58	3 787.55	15.28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	421 495.49	731 774.05	-310 278.56	-42.40
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	702 402.63	988 873.93	-286 471.30	-28.97

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Réserves				
Autres réserves	63 962.09	63 962.09		
10683000 réserves de trésorerie	63 962.09	63 962.09		
Report à nouveau	124 524.27	-24 064.17	148 588.44	617.47
11000000 report à nouveau (s. crédit)	124 524.27		124 524.27	
11900000 report à nouveau (solde déb.)		-24 064.17	24 064.17	100.00
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-154 102.87	148 588.44	-302 691.31	-203.71
SITUATION NETTE	34 383.49	188 486.36	-154 102.87	-81.76
Subventions d'investissement	67 765.10	50 746.29	17 018.81	33.54
13100000 subvent. invest. (renouv.)	87 326.32	63 914.40	23 411.92	36.63
13900000 subvent. invest. (cr)	-19 561.22	-13 168.11	-6 393.11	-48.55
TOTAL CAPITAUX PROPRES	102 148.59	239 232.65	-137 084.06	-57.30
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour charges	79 292.00	85 449.00	-6 157.00	-7.21
15310000 prov. pr indem. de dep. retra.	79 292.00	85 449.00	-6 157.00	-7.21
TOTAL PROVISIONS	79 292.00	85 449.00	-6 157.00	-7.21
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss. crédit (2)	179 464.20	225 750.79	-46 286.59	-20.50
16404200 emprunt tondeuse green	1 575.01	11 863.83	-10 288.82	-86.72
16404500 pret dameuse	103 310.94	125 069.99	-21 759.05	-17.40
16404600 pret garantie fond etat	68 899.02	88 741.75	-19 842.73	-22.36
16880000 intérêts courus	117.50	152.74	-35.24	-23.07
51204000 societe generale	5 947.67		5 947.67	
51810000 interets a recevoir	-385.94	-77.52	-308.42	-397.86
Fournisseurs	87 149.43	94 288.54	-7 139.11	-7.57
Fournisseurs, factures non parvenues	13 387.33	15 067.08	-1 679.75	-11.15
Dettes fiscales et sociales	233 828.62	315 521.67	-81 693.05	-25.89
421158 chenal edith	2 642.46		2 642.46	
42117200 lidon stephane	2 158.46	2 158.46		
42129200 girard michel		96.84	-96.84	-100.00
421295 boune hamadi		1 399.19	-1 399.19	-100.00
42129600 blanc jean paul	128.64		128.64	
42137300 pardi marie	400.00	400.00		
42820000 dettes prov / conges a payer	44 353.78	53 074.37	-8 720.59	-16.43
42830000 provisions heures dues	6 363.99	10 720.66	-4 356.67	-40.64
42831000 prov compte epargne temps	85 065.39	86 151.11	-1 085.72	-1.26
42860000 primes a verser		51 161.75	-51 161.75	-100.00
43100900 urssaf	17 702.62		17 702.62	
43701900 caisse prevoyance mutex	6 903.48	3 380.85	3 522.63	104.19
43710000 indemnites journalieres		150.11	-150.11	-100.00
43730000 caisse ag2r retraite		4 498.74	-4 498.74	-100.00
43732000 caisse adrea mutuelle	1 434.59	43 086.83	-41 652.24	-96.67
43862000 chges sociales/cp	15 484.29	16 165.01	-680.72	-4.21
43863000 prov ch soc sur heures dues	2 375.24	3 197.72	-822.48	-25.72
43864000 prov ch soc sur epargne temps	31 142.24	29 318.98	1 823.26	6.22
44210000 pas	1 112.19	974.43	137.76	14.14
44562000 tva immobilisations	771.25	1 505.73	-734.48	-48.78
44572000 tva ventes 20,00 %	12 031.00	5 042.51	6 988.49	138.59
44572100 tva ventes 10,00 %	3 083.56	1 150.80	1 932.76	167.95
44586000 tva s/fact non parvenues	95.44	693.58	-598.14	-86.24
44711000 taxe apprentissage		872.00	-872.00	-100.00
44860000 autres charges à payer	580.00	322.00	258.00	80.12
Autres dettes	7 132.46	13 564.20	-6 431.74	-47.42
46860000 charges à payer	15.01	15.01		
47000100 cpte d'attente golf	157.69		157.69	
47000200 compte d'attente pistes	6 959.76	13 549.19	-6 589.43	-48.63

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DETTES	520 962.04	664 192.28	-143 230.24	-21.56
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	702 402.63	988 873.93	-286 471.30	-28.97
(1) Dont à plus d'un an	130 187.08	561 987.59		
(1) Dont à moins d'un an	390 774.96	102 205.00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	5 947.67			

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 505 033.99	100	1 263 921.77	100	241 112.22	19.08
Ventes de marchandises	72 566.31	100.00	69 830.63	100.00	2 735.68	3.92
70700000 boutique golf	72 566.31	100.00	69 830.63	100.00	2 735.68	3.92
- Coût d'achat des marchandises vendues	43 529.70	59.99	53 787.55	77.03	-10 257.85	-19.07
60371000 variation de stock proshop	4 447.00	6.13	7 465.00	10.69	-3 018.00	-40.43
60700500 achat boutique	53 495.63	73.72	53 877.55	77.15	-381.92	-0.71
60970000 rrr sur achat marchandises	-14 412.93	-19.86	-7 555.00	-10.82	-6 857.93	90.77
MARGE COMMERCIALE	29 036.61	40.01	16 043.08	22.97	12 993.53	80.99
Production vendue (biens et services)	1 432 467.68	96.53	1 194 091.14	100.00	238 376.54	19.96
70600000 prestations de services	83.33	0.01	300.00	0.03	-216.67	-72.22
70601100 hebergement a tx reduit	299 517.26	20.18	177 212.91	14.84	122 304.35	69.02
70602100 restaurant a tx reduit	244 801.56	16.50	156 117.09	13.07	88 684.47	56.81
70602200 plats a emporter	11 926.83	0.80	25 054.51	2.10	-13 127.68	-52.40
70602300 bar avec alcool	64 030.73	4.31	43 518.86	3.64	20 511.87	47.13
70602400 bar sans alcool	47 087.90	3.17	30 788.06	2.58	16 299.84	52.94
70605000 practice	15 095.42	1.02	14 846.67	1.24	248.75	1.68
70605010 green fee	248 793.62	16.77	239 511.92	20.06	9 281.70	3.88
70605020 abonnements golf	229 608.21	15.47	232 486.91	19.47	-2 878.70	-1.24
70605110 adhesion le club golf	9 187.93	0.62	7 866.24	0.66	1 321.69	16.80
70605200 location golf	71 154.79	4.79	62 576.92	5.24	8 577.87	13.71
70605210 abonnt club partenaire	19 765.01	1.33			19 765.01	
70605300 materiel ski de fond	21 951.51	1.48	95 909.21	8.03	-73 957.70	-77.11
70605310 abonnement casier etc	7 031.90	0.47	5 813.45	0.49	1 218.45	20.96
70605320 abo voiturettes	10 655.80	0.72	11 717.45	0.98	-1 061.65	-9.06
70605400 competition golf	55 668.41	3.75	44 620.34	3.74	11 048.07	24.76
70605600 enseignement	31 024.99	2.09	11 116.66	0.93	19 908.33	179.09
70605610 forfait accueil golf	6 227.09	0.42			6 227.09	
70605800 seminaire	5 294.48	0.36	246.94	0.02	5 047.54	
70606300 cours ski de fond	13 907.50	0.94	23 312.50	1.95	-9 405.00	-40.34
70840900 av nature general	19 653.41	1.32	11 074.50	0.93	8 578.91	77.47
+ Production immobilisée	51 500.00	3.47			51 500.00	
72200000 production immobilisee	51 500.00	3.47			51 500.00	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 483 967.68	100.00	1 194 091.14	100.00	289 876.54	24.28
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 556 533.99	100.00	1 263 921.77	100.00	292 612.22	23.15
- Matières premières	293 296.78	19.76	237 881.78	19.92	55 415.00	23.30
60200100 support pass	651.52	0.04	5 400.00	0.45	-4 748.48	-87.93
60200300 cartes le club	10 279.00	0.69	9 481.00	0.79	798.00	8.42
60210000 achats mat. consommable	203 076.70	13.68	143 953.55	12.06	59 123.15	41.07
60210100 acaht consommable liquide	28 427.44	1.92	19 637.44	1.64	8 790.00	44.76
60210900 cave	9 545.55	0.64	9 445.68	0.79	99.87	1.06
60221000 achats de combustibles gal	23 040.77	1.55	11 304.78	0.95	11 735.99	103.81
60222000 produits entretien gal	7 272.42	0.49	5 599.26	0.47	1 673.16	29.88
60222100 produits entretien golf	33 244.38	2.24	32 022.07	2.68	1 222.31	3.82
60321000 variat° stock ac mat conso	-3 263.00	-0.22	1 622.00	0.14	-4 885.00	-301.17
60321020 variat stock bar	-70.00		1 086.00	0.09	-1 156.00	-106.45
60322000 variat° stock combustible	-10 122.00	-0.68	-450.00	-0.04	-9 672.00	
60322100 variation stock copeaux bois	-2 900.00	-0.20	-900.00	-0.08	-2 000.00	222.22
60322210 var. stocks balles practice	-900.00	-0.06			-900.00	
60323900 var stock prod ent general	-4 986.00	-0.34	-320.00	-0.03	-4 666.00	
- Sous-traitance (directe)	7 628.00	0.51	8 131.00	0.68	-503.00	-6.19
60400100 achats prest serv golf	729.00	0.05	503.00	0.04	226.00	44.93
60400200 ach et prest serv pistes	4 281.50	0.29	3 528.00	0.30	753.50	21.36
60400900 achats prest serv general	2 617.50	0.18	4 100.00	0.34	-1 482.50	-36.16
MARGE DE PRODUCTION	1 183 042.90	79.72	948 078.36	79.40	234 964.54	24.78
MARGE BRUTE TOTALE	1 212 079.51	80.54	964 121.44	76.28	247 958.07	25.72

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Autres achats	47 135.94	3.13	30 383.87	2.40	16 752.07	55.13
60610900 electricite generale	36 514.46	2.43	21 846.63	1.73	14 667.83	67.14
60640900 frais bureau general	477.12	0.03	4 255.37	0.34	-3 778.25	-88.79
60680000 vetements de travail	4 553.35	0.30			4 553.35	
60680900 carburant general	5 591.01	0.37	4 281.87	0.34	1 309.14	30.57
- Charges externes	279 479.76	18.57	230 659.31	18.25	48 820.45	21.17
61100000 sous-traitance générale			1 594.58	0.13	-1 594.58	-100.00
61220000 crédit-bail mobilier	2 374.50	0.16	3 900.96	0.31	-1 526.46	-39.13
61320900 loyers murs centre	55 503.32	3.69	50 569.16	4.00	4 934.16	9.76
61350100 location voitures	17 408.00	1.16	13 056.00	1.03	4 352.00	33.33
61350900 location mat general	8 846.27	0.59	4 760.00	0.38	4 086.27	85.85
61351900 location copieur locam	1 161.00	0.08	1 548.00	0.12	-387.00	-25.00
61352900 location tpe	872.00	0.06	872.00	0.07		
61352910 location vehicule toyota	3 439.44	0.23	3 439.44	0.27		
61353900 location telephone	2 158.80	0.14	2 158.80	0.17		
61500100 entretien & reparat° golf	15 683.14	1.04	11 664.74	0.92	4 018.40	34.45
61500200 entretien & reparat° pistes	9 195.59	0.61	2 462.71	0.19	6 732.88	273.39
61500900 entretien & reparat° gal	38 711.84	2.57	37 460.51	2.96	1 251.33	3.34
61500910 blanchisserie/nettoyage gen	13 387.67	0.89			13 387.67	
61560000 maintenance web senso	1 900.00	0.13	1 900.00	0.15		
61561000 maintenance logiciel prima	7 576.07	0.50	6 866.53	0.54	709.54	10.33
61562000 maintenance viewsurf	374.00	0.02	374.00	0.03		
61563000 maintenance four	195.81	0.01	321.68	0.03	-125.87	-39.13
61564000 maintenance dag caisse			890.00	0.07	-890.00	-100.00
61600100 assurances golf	12 305.85	0.82	11 626.86	0.92	678.99	5.84
61600900 assurances general	14 180.31	0.94	13 431.52	1.06	748.79	5.57
61640000 ass sur contrat de loc	174.87	0.01	198.60	0.02	-23.73	-11.95
61800900 doc et frais coll gal	1 576.92	0.10	1 284.53	0.10	292.39	22.76
61820000 formations			409.00	0.03	-409.00	-100.00
62100000 personnel extérieur à l'asso			1 968.15	0.16	-1 968.15	-100.00
62210000 commission sur vtes internet	628.71	0.04	1 319.24	0.10	-690.53	-52.34
62260900 honoraires general	15 266.94	1.01	11 131.50	0.88	4 135.44	37.15
62300900 pub et rel pub general	1 768.00	0.12	3 774.62	0.30	-2 006.62	-53.16
62350000 primes et cadeaux pro am	15 165.70	1.01	14 730.85	1.17	434.85	2.95
62351200 cadeaux abonne ski	8 510.00	0.57			8 510.00	
62380000 divers (pourboires, dons ...)	1 500.00	0.10	1 500.00	0.12		
62381000 abondement cartes abonnés	9 586.00	0.64	5 526.00	0.44	4 060.00	73.47
62400000 frais de transport	2 259.39	0.15	2 468.38	0.20	-208.99	-8.47
62500900 dep mission recept° gal	2 570.67	0.17	3 793.45	0.30	-1 222.78	-32.23
62601900 telephone general	3 992.45	0.27	4 263.51	0.34	-271.06	-6.36
62602900 timbres general	133.83	0.01	183.93	0.01	-50.10	-27.24
62700900 frais bancaires general	4 084.86	0.27	3 745.67	0.30	339.19	9.06
62720000 commission sur emprunt	349.08	0.02	218.64	0.02	130.44	59.66
62800100 divers cot golf	4 991.23	0.33	3 562.00	0.28	1 429.23	40.12
62800200 divers cot pistes	1 075.00	0.07	1 173.75	0.09	-98.75	-8.41
62800900 divers cot general	572.50	0.04	510.00	0.04	62.50	12.25
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	885 463.81	58.83	703 078.26	55.63	182 385.55	25.94
Subventions d'exploitation	68 749.84	4.57	432 136.24	34.19	-363 386.40	-84.09
74000100 subvention golf	7 670.00	0.51	2 525.00	0.20	5 145.00	203.76
74000200 subvent° d'exploit pistes	53 079.84	3.53	170 030.64	13.45	-116 950.80	-68.78
74000500 fond solidarite aide covid			64 232.00	5.08	-64 232.00	-100.00
74000900 subventions general	8 000.00	0.53	22 666.60	1.79	-14 666.60	-64.71
74191000 fond de solidarite entreprises			82 520.00	6.53	-82 520.00	-100.00
74193000 aide au paiement urssaf			90 162.00	7.13	-90 162.00	-100.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	21 782.84	1.45	17 578.44	1.39	4 204.40	23.92
63120000 taxe apprentissage	5 508.91	0.37	4 235.50	0.34	1 273.41	30.07
63330900 formation continue gal	12 108.33	0.80	9 378.74	0.74	2 729.59	29.10
63511000 cotis. s/ valeur ajoutee	581.00	0.04	1 230.00	0.10	-649.00	-52.76
63512000 cotis. fonciere des entrep.	2 125.00	0.14	2 007.00	0.16	118.00	5.88
63581000 taxe de sejour	1 459.60	0.10	727.20	0.06	732.40	100.72

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Salaires et traitements	840 194.70	55.83	738 019.70	58.39	102 175.00	13.84
64110000 salaires, appoint.	692 752.69	46.03	585 720.60	46.34	107 032.09	18.27
64119000 indemnités activité partielle			2 342.73	0.19	-2 342.73	-100.00
64120900 prov congés payés	-8 720.59	-0.58	-288.85	-0.02	-8 431.74	
64121900 provision heures dues	-4 356.67	-0.29	7 462.37	0.59	-11 819.04	-158.38
64122900 prov cpte épargne temps	-1 085.72	-0.07	8 470.81	0.67	-9 556.53	-112.82
64130000 primes et gratifications	88 036.24	5.85	48 310.14	3.82	39 726.10	82.23
64131000 primes exceptionnelles			51 161.75	4.05	-51 161.75	-100.00
64140900 avat en nature general	33 418.75	2.22	21 536.95	1.70	11 881.80	55.17
64141000 indemnités de stage			10 867.80	0.86	-10 867.80	-100.00
64143000 indemnités de fin de contrat	40 000.00	2.66			40 000.00	
64180000 gratification de stage	150.00	0.01	2 435.40	0.19	-2 285.40	-93.84
- Charges sociales	212 672.11	14.13	149 977.22	11.87	62 694.89	41.80
64510000 cotisations à l'urssaf	150 609.04	10.01	117 318.55	9.28	33 290.49	28.38
64519000 exo covid 2eme confinement	-4 409.35	-0.29	-44 051.00	-3.49	39 641.65	-89.99
64520000 cotisations caisse prevoyance	10 221.24	0.68	8 370.36	0.66	1 850.88	22.11
64525000 cotisations mutuelle	8 341.64	0.55	8 963.27	0.71	-621.63	-6.94
64530000 cotis. caisses retraites prév.	51 149.66	3.40	30 485.07	2.41	20 664.59	67.79
64540000 cotis. assedic	34 196.84	2.27	19 823.44	1.57	14 373.40	72.51
64582000 variat° chges soc cp	-741.13	-0.05	-815.40	-0.06	74.27	-9.11
64583000 var ch soc sur heures dues	-822.48	-0.05	2 430.18	0.19	-3 252.66	-133.84
64584000 var ch soc sur epargne temps	1 823.26	0.12	4 829.95	0.38	-3 006.69	-62.25
64590000 régularisations charges anté.	-41 336.61	-2.75			-41 336.61	
64750900 medecine travail gal	3 640.00	0.24	2 622.80	0.21	1 017.20	38.78
Total	-1 005 899.81	-66.84	-473 439.12	-37.46	-532 460.69	112.47
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-120 436.00	-8.00	229 639.14	18.17	-350 075.14	-152.45
+ Transferts de charges d'exploitation	31 710.00	2.11	10 978.51	0.87	20 731.49	188.84
79100000 transf. chgs d'exploitation	1 810.00	0.12	1 138.75	0.09	671.25	58.95
79101000 transfert de charges assurance	20 000.00	1.33	761.96	0.06	19 238.04	
79164000 avantage nature	9 900.00	0.66	9 077.80	0.72	822.20	9.06
+ Autres produits d'exploitation	181.26	0.01	607.95	0.05	-426.69	-70.19
75800000 pdts divers gestion courante	181.26	0.01	607.95	0.05	-426.69	-70.19
- Dotations amortissements et dépréciations	72 217.57	4.80	71 744.02	5.68	473.55	0.66
68111000 d. amort. immob. incorp.	291.67	0.02	0.80		290.87	
68112000 d. amort. immob. corporelles	71 925.90	4.78	71 743.22	5.68	182.68	0.25
- Autres charges d'exploitation	4 729.06	0.31	5 439.76	0.43	-710.70	-13.06
65110000 redev. pr concessions, brevets	933.05	0.06	1 132.49	0.09	-199.44	-17.61
65400000 pertes sur créances irrécouv.			3 647.04	0.29	-3 647.04	-100.00
65800000 charges diverses gestion cour.	3 796.01	0.25	660.23	0.05	3 135.78	474.95
Total	-45 055.37	-2.99	-65 597.32	-5.19	20 541.95	-31.32
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-165 491.37	-11.00	164 041.82	12.98	-329 533.19	-200.88
+ Produits financiers	1 417.15	0.09	581.66	0.05	835.49	143.64
76500000 escomptes obtenus			123.48	0.01	-123.48	-100.00
76802000 interets livret epargne	1 417.15	0.09	458.18	0.04	958.97	209.30
- Charges financières	2 084.12	0.14	2 433.98	0.19	-349.86	-14.37
66116000 interet emprunts	2 084.12	0.14	2 433.98	0.19	-349.86	-14.37
Total	-666.97	-0.04	-1 852.32	-0.15	1 185.35	-63.99
RÉSULTAT COURANT	-166 158.34	-11.04	162 189.50	12.83	-328 347.84	-202.45
+ Produits exceptionnels (1)	12 550.11	0.83	6 391.44	0.51	6 158.67	96.36
77700000 quote-part subv. invest.	6 393.11	0.42	6 391.44	0.51	1.67	0.03
78750000 reprise prov idr	6 157.00	0.41			6 157.00	

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Charges exceptionnelles (2)	1 394.64	0.09	20 892.50	1.65	-19 497.86	-93.32
67120000 pénalités amendes fiscales			77.50	0.01	-77.50	-100.00
67180000 autres chges except./opér. g.	812.11	0.05			812.11	
68710000 d. amort. except. des immob.	582.53	0.04			582.53	
68750000 dotation aux provisions pr idr			20 815.00	1.65	-20 815.00	-100.00
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-900.00	-0.06	-900.00	-0.07		
69900000 réduction impôts	-900.00	-0.06	-900.00	-0.07		
Total	12 055.47	0.80	-13 601.06	-1.08	25 656.53	-188.64
RÉSULTAT EXERCICE	-154 102.87	-10.24	148 588.44	11.76	-302 691.31	-203.71

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

ANNEXE COMPTABLE

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 702 402.63 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -154 102.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 25 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de location	3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la prov. pour indemnités de départ à la retraite

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 099				
CORPORELLES	Terrains				28 700		
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui		57 090		22 800	
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		302 342		10 994		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		345 503		17 340	
		Matériel de transport		451 733		12 201	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		115 690		4 572	
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL	1 272 359		96 607		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières		150				
		TOTAL	150				
		TOTAL GENERAL	1 285 609		96 607		
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		875	12 224		
CORPORELLES	Terrains				28 700		
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui				79 890	
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		18 688		294 649		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		6 387		356 457	
		Matériel de transport				463 934	
		Mat. bureau, inform., mobilier		4 360		115 902	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL		29 434	1 339 532		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				150		
		TOTAL			150		
		TOTAL GENERAL		30 309	1 351 907		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1	874	875	
TOTAL		1	874	875	
Terrains			8		8
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	56 819	278		57 097
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		268 479	14 047	18 688	263 838
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	199 342	30 804	6 387	223 759
	Matériel de transport	404 699	21 984		426 683
	Mat. bureau et informatiq., mob.	99 169	4 805	4 360	99 614
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 028 507	71 926	29 434	1 070 999
TOTAL GENERAL		1 028 508	72 800	30 309	1 070 999

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	150		150
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 988	9 988	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 752	1 752	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 284	6 284	
	Impôts sur les bénéfices	3 936	3 936	
	Etat & autres coll. publiques	56 656	56 656	
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 464	4 464	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	23 412	23 412	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	34 800	34 800		
Charges constatées d'avance	28 570	28 570		
TOTAUX		170 012	169 862	150
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 570
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	28 570

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	51 565
Disponibilités	
TOTAL	51 565

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	179 464	49 277	130 187	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	100 537	100 537		
Personnel & comptes rattachés	141 113	141 113		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	75 042	75 042		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, tax & assimilés	15 981	15 981		
1 692	1 692			
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	7 132	7 132		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	520 962	390 775	130 187	

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	51 891
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	118
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 387
Dettes fiscales et sociales	185 365
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	15

TOTAL DES CHARGES À PAYER

198 885

ETATS FISCAUX

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

ASSOCIATION GAP BAYARD

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Au 31/12/2022

		Détail	Montant (a)	Montant (b)	
RÉSULTAT COMPTABLE			BÉNÉFICE	DÉFICIT	
				154 103	
RÉINTÉGRATIONS					
Dépenses de mécénat (dons ouvrant droit à réduction)		1 500			
TOTAL DES RÉINTÉGRATIONS		1 500	1 500		
DÉDUCTIONS					
Provisions pour risques et charges non déductibles	Reprises	6 157			
REPRISES PROVISIONS IDR	6 157				
Réduction d'impôt au titre du mécénat		900			
TOTAL DES DÉDUCTIONS		7 057		161 160	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION				159 660	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		161 245			
Déficits reportables		161 245			
Déficit de l'exercice		159 660			
Total des déficits restant à reporter		320 905			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (a) / DÉFICIT (b)			BÉNÉFICE	DÉFICIT	
				159 660	
CRÉANCES D'IMPÔTS		constatées	Imputées	A reporter	Montant
Créances reportables et non restituables					3 936
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat N		900		900	
<i>Réduction d'impôt au titre du mécénat N-3</i>		1 200	1 200	1 200	
<i>Réduction d'impôt au titre du mécénat N-2</i>		936	936	936	
<i>Réduction d'impôt au titre du mécénat N-1</i>		900	900	900	
Montant de l'impôt après imputation					0
ACOMPTES VERSÉS					Montant
1 er acompte		15/03/22			
2 ieme acompte		15/06/22			
3 ieme acompte		15/09/22			
4 ieme acompte		15/12/22			
IS : Acomptes versés IS					

Exercice ouvert le	01/01/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
ASSOCIATION GAP BAYARD CHAUVET					
05000 GAP					
SIRET 3 3 5 0 8 8 9 1 0 0 0 0 1 3			Mél : contact@gap-bayard.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Centre d'oxygénation Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit 159 660

Bénéfice imposable à 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprise nouvelle art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies
Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : ARAGOR - HAUTES ALPES Les Barraques 05500 LA FARE-EN-CHAMPSAUR

Nom et adresse du conseil : OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>CHAUVET 05000 GAP</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>33508891000013</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC IIF IMMOBILISÉES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 224		
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO	8	28 692	
	Constructions	AP	AQ	57 097	22 794	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	263 838	30 810	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	750 056	186 236	
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
AC IIF IMMOBILISÉES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	150	150	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 351 906	1 070 999	280 907
AC IIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	40 515	40 515	
	Marchandises	BT	BU	20 685	20 685	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	16 323	16 323	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	9 988	9 988	
	Autres créances (3)	BZ	CA	131 304	131 304	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	174 111	174 111	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	28 570	28 570	
	TOTAL (III)	CJ	CK	421 495	421 495	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 070 999	1 773 402	702 403
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION GAP BAYARD		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	63 962
	Report à nouveau			DH	124 524
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-154 103
	Subventions d'investissement			DJ	67 765
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	102 149
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	79 292
	TOTAL (III)			DR	79 292
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	179 464
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	100 537
	Dettes fiscales et sociales			DY	233 829
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	7 132
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	520 962	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL (V)			EE		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	702 403	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			Ecart de réévaluation libre		1D
			Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	
				EG	390 775
				EH	5 948

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	72 566	FB		FC	72 566	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	1 432 468	FH		FI	1 432 468
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 505 034	FK		FL	1 505 034	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	51 500	
	Subventions d'exploitation					FO	68 750	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	31 710	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	181	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 657 175
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	39 083	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	4 447	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	315 538	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	-22 241	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	334 244	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	21 783	
	Salaires et traitements *					FY	840 195	
	Charges sociales (10)					FZ	212 672	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	72 218
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 729	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 822 666
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-165 491	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 417	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 084	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 084	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-667	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-166 158	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 6 393	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 6 157	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 12 550	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 812	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 583	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 1 395	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 11 155		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK -900		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 671 142		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 825 245		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -154 103		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières	HY
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *	HP 2 375
			{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX 1 500
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 31 710
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 933	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
SALAIRE maurin camille 2016 + MAJO AG2R		812		
DOT AMORT EXCEPT		583		
PDTS EXCEP/REGUL CHGES SOCIALES			54 610	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION GAP BAYARD						Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
					1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
							2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	13 099	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	28 700
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ				KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	57 090			KN	22 800
	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions			[Dont Composants	M2					KP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3					KQ	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KS	302 342			KT	10 994
	Matériel de transport *					KV	345 503			KW	17 340
	Matériel de bureau et mobilier informatique					KY	451 733			KZ	12 201
	Emballages récupérables et divers *					LB	115 690			LC	4 572
	Immobilisations corporelles en cours					LE				LF	
	Avances et acomptes					LH				LI	
	TOTAL III					LK				LL	
						LN	1 272 359			LO	96 607
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M	
	Autres participations					8U				8V	
	Autres titres immobilisés					1P				1R	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	150			1U	
	TOTAL IV					LQ	150			LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 285 609				ØH	96 607
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
					par virements de poste à poste			3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
					1					4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV	875	LW	12 224
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	28 700
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	18 688	MJ	18 688	MK	294 649
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU	6 387	MM	6 387	MN	356 457
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	463 934
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	4 360	MS	4 360	MT	115 902
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	29 434	NG	29 434	NH	1 339 532	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IO		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	150
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	150
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	30 309	ØL	1 351 907	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD Néant *

Exercice N clos le 31/12/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1	PF	874	PG	875	PH	
TOTAL I		RK	1	RM	874	RN	875	RO	
Terrains		PI		PJ	8	PK		PL	8
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	56 819	PS	278	PT		PU	57 097
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	268 479	QA	14 047	QB	18 688	QC	263 838
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	199 342	QE	30 804	QF	6 387	QG	223 759
	Matériel de transport	QH	404 699	QI	21 984	QJ		QK	426 683
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	99 169	QM	4 805	QN	4 360	QO	99 614
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	1 028 507	QV	71 926	QW	29 434	QX	1 070 999
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	1 028 508	ØP	72 800	ØQ	30 309	ØR	1 070 999
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION GAP BAYARD						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	85 449	4Y		4Z	6 157	5A	79 292
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	85 449	TV		TW	6 157	TX	79 292
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	85 449	UB		UC	6 157	UD	79 292	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE		UE		UF			
		UG		UG		UH			
		UJ		UJ		UK	6 157		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	150	UV		UW	150			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	9 988		9 988					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 752		1 752					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	6 284		6 284					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 936		3 936				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	56 656		56 656				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	4 464		4 464				
		Divers		VP	23 412		23 412				
	Groupe et associés (2)		VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	34 800		34 800						
Charges constatées d'avance		VS	28 570		28 570						
TOTAUX		VT	170 012	VU	169 862	VV	150				
RENVUOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	179 464		49 277		130 187			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	100 537		100 537						
Personnel et comptes rattachés		8C	141 113		141 113						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	75 042		75 042						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 981		15 981					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 692		1 692					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 132		7 132						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	520 962	VZ	390 775		130 187				
RENVUOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	51 891	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/12/2022	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	1 500	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
		TOTAL I						WR	
								WS	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WU	
Régimes particuliers et impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Mesures d'abattement sur le bénéfice et exonérations*	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY
	Majoration d'amortissement*								XD
	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)		L5	XF
		ZFU-TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
Bassin rural à dynamiser (art. 44 septdecies)		PC	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	900		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
		TOTAL II						XH	
III. RÉSULTAT FISCAL								XI	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*						ZL		159 660	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	
								159 660	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION GAP BAYARD		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	161 245
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	161 245
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	159 660
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	320 905
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	44 354
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
REPRISES PROVISIONS IDR			8X	8Y	6 157
			8Z	9A	
Provisions pour dépréciation *			9B	9C	
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO	6 157
			↓	↓	
			ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION GAP BAYARD</u>											Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-24 064	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL I	ØF	124 524	TOTAL II	ZH	124 524	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	148 588			ZE								
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF								
						ZG	124 524							
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des (biens pris en crédit bail			J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance												YT	7 628
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ	89 389						
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	15 896
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	221 331						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD												ZJ	334 244
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE												YW	581
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	21 202						
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD												YX	21 783
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée											YY	238 339	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	84 668	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)											ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)	ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ						

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD					Néant <input type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	VOIR ANNEXE	30 309	30 309			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2		VOIR ANNEXE				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTIA

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD

Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01/01/2022.....		et clos le :31/12/2022.....	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	27
Dont apprentis		YF	1
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 505 034
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 505 034
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	181
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	51 500
Subventions d'exploitation reçues		OF	68 750
Variation positive des stocks		OD	22 241
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	142 672
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	409 384
Variation négative des stocks		OQ	4 447
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	187 716
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	8 846
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4 729
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	615 123
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	1 032 583
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 032 583
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 505 034
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

3 3 5 0 8 8 9 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION GAP BAYARD

ADRESSE (voie)

CHAUVET

CODE POSTAL

05000

VILLE

GAP

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

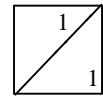
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET : 33508891000013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION GAP BAYARD

ADRESSE (voie) CHAUVET

CODE POSTAL 05000 VILLE GAP

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ESA (2022) ESACOMPTA

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
Dépenses de mécénat (dons ouvrant droit à réduction)		1 500
TOTAL		1 500

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
Réduction d'impôt au titre du mécénat		900
TOTAL		900

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
Avoir à recevoir RFA FEES 2022	180
Avoir à recevoir RFA BOUTIQUE 2022	9 413
Avoir à recevoir RFS BOUTIQUE 2022	3 560
Produits à recevoir Divers Produits à recevoir	18 705
Total des produits à recevoir	31 858

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt pret tondeuse+rouleuse - 08/22	1
OD Clôture Emprunt PRET DAMEUSE - 185563E	94
OD Clôture Emprunt EMPRUNT PGE 100 K€- 166675E	22
Facture à recevoir ACHATS BALLEES PRACTICE	500
Facture à recevoir ACHATS MAT CONSO	750
Facture à recevoir ACHATS MAT CONSO	425
Facture à recevoir ACHAT BOUTIQUE	3 455
Facture à recevoir COTISATIONS GOLF	393
Facture à recevoir MAINTENANCE GENERALE	2 444
Facture à recevoir FACT 09/11 AU 08/12	2 670
Facture à recevoir FACT 09/12 AU 08/01 PRORATA	2 750
PROV CP 31/12/22 CONGÉS PAYÉS	44 354
PROV CHGES/CP 31/12/22 VARIAT° CHGES SOC CP	15 424
OD Clôture Emprunt EMPRUNT PGE 100 K€- 166675E	15
INTERETS LIVRET SG	78
Total des charges à payer	73 375

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatés d'avance AIR LIQUIDE			302		
Charges constatés d'avance JM MONETIQUE			200		
Charges constatés d'avance VIEWSURF			342		
Charges constatés d'avance RC MANDATAIRES			730		
Charges constatés d'avance HOTEL			16 944		
Charges constatés d'avance MATERIEL			1 749		
Charges constatés d'avance FLOTTE			6 163		
Charges constatés d'avance PRIMA ACCESS			669		
Charges constatés d'avance PRIMA ABO			1 472		
Total des charges constatées d'avance			28 570		

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION GAP BAYARD
Numéro de siret 33508891000013

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

ANNEXE DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

ANNEXE À LA 2059 A

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt*	Autres amortissements *	Valeur résiduelle*
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
LICENCES DAG CAISSE	875		875		
SECHE-LINGE SIEMENS - MDA	667		667		
Nova image-lave linge panasonic 211	577		577		
MIXER Dynamic/FEMA 200315/96	294		294		
ARMOIRE FRIGO/FEMA 99200358	4 286		4 286		
Batteur/mélangeur Ditonix compt. Br	645		645		
Cellule refroidissement/Multi froid 05	2 099		2 099		
6 FATBIKES	10 120		10 120		
ramasse balles/hydraparts 3796	3 624		3 624		
ramasse balles Multiflex/piguy 20570	2 763		2 763		
Ordinateur Helwet pro 21166	798		798		
Imprimante OKI B7110DN Alpes bur	785		785		
PC LENOVO THINKCENTRE - AC	709		709		
AURES - TERMINAL TACTILE LC	1 729		1 729		
IMPRIMANTE EPSON - SIMPLE E	339		339		
Total	30 309		30 309		

B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Nature des éléments cédés	Valeur résiduelle (6)	Prix de vente* (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 16,5 %
					16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
LICENCES DAG CAIS								
SECHE-LINGE SIEME								
Nova image-lave linge p								
MIXER Dynamic/FEM								
ARMOIRE FRIGO/FE								
Batteur/mélangeur Dito								
Cellule refroidissement/								
6 FATBIKES								
ramasse balles/hydrapar								
ramasse balles Multifle								
Ordinateur Helwet pro 2								
Imprimante OKI B7110								
PC LENOVO THINKC								
AURES - TERMINAL T								
IMPRIMANTE EPSON								
Total								

RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT

(Article 238 bis du code général des impôts)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 ou année ¹**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	GAP BAYARD		N° SIREN	335088910	
Chiffre d'affaires de l'exercice	1	1 505 034	Plafond de prise en compte des versements (20 000 € ou ligne 1 x 5 %) ²	2	20 000

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'œuvres ou organismes ³	3	1 500
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b	1 500
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c	
• Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	1 500
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3-ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	
Dépenses engagées en vue de l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses déductibles au titre de l'article 238 bis AB du CGI [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7	

II - APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS

Plafond utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	1 500
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	18 500

1 Pour les entreprises individuelles.

2 Le plafond de 20 000 € alternatif à celui de 5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

3 Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

4 Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France. Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

5 Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de prise en compte des versements.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables 6 1	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents 7 2	Excédents imputés ⁸ 3		Excédents restant à imputer ⁹ (colonne 1 - colonne 3) 4
N-5		A	10		
N-4		B (A -10)	11		
N-3	1 200	C (B -11)	12		1 200
N-2	936	D (C -12)	13		936
N-1	936	E (D -13)	14		936
			15	Total	

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de prise en compte des versements (reporter ligne 4)	16	1 500
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	1 500
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros ¹⁰	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ¹¹	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ¹² [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	900

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)¹³

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
TOTAL		

6 Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

7 Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

8 Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

9 Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécat de l'année suivante.

10 Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

11 Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

12 Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

13 Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

VI - UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT (À SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (<i>Report du montant porté ligne 23</i>)	25	900
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (<i>montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25</i>)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (<i>montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24</i>)	27	900

VII – SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO

(à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 ¹⁴	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (<i>montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1</i>)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (<i>ligne 28 - ligne 29</i>)	30	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ¹⁵ 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ¹⁶ (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ¹⁷		TOTAL	31
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (<i>montant ligne 23 + montant ligne 31</i>) ¹⁸			32

14 Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

15 Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

16 Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

17 Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

18 Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 ou Année : 2022											
Dénomination de l'entreprise : ASSOCIATION GAP BAYARD									Néant <input type="checkbox"/>		
SIREN de l'entreprise		3	3	5	0	8	8	9	1	0	PME au sens communautaire (Cocher la case) <input type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)											
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre										<input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)											
Dénomination et adresse											
SIREN											
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE¹											
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES											
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD											
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD											
CRÉANCES REPORTABLES											
Réduction d'impôt en faveur du mécénat ² (article 238 <i>bis</i> du CGI) cf n°2069-M-FC-SD										900	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.										1 500	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris											
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME											
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9% ³) + (ligne 2 x 9% ³) x 10/90 + ligne 3) (article 244 <i>quater</i> C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD											
dont montant préfinancé											
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte								1			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-32 du code du travail.								2			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés								3			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE											
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 <i>quater</i> M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD											
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 <i>nonies</i> du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD											
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD											

¹ Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

² Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe.

³ A partir du 1er janvier 2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9%.

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 <i>sexies</i> A du CGI) cf n°2079-CAC-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques (articles 220 <i>sexdecies</i> du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux (article 20 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (art. 27 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE ⁴	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 <i>quater</i> E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 <i>quater</i> du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 <i>quater</i> F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 <i>quater</i> L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques (article 220 <i>octies</i> du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 <i>quater</i> O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 <i>terdecies</i> du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 <i>quater</i> U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 <i>quater</i> V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 <i>quater</i> W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 <i>quater</i> X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	

NOUVEAUTES

- Deux nouveaux crédits d'impôt, créés par la loi de finances pour 2021, sont intégrés à ce formulaire :

- le crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate (art. 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (art. 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021).

- Une nouvelle réduction d'impôt, créée par la loi de finances pour 2021 est intégrée à ce formulaire :

- la réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (art. 147 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) qui s'applique au titre des exercices clos à compter du 31/12/2021.

⁴ Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.



Être au plus près de vous pour que
#GrandirEnsemble prenne tout son sens

Expertise comptable
& Commissariat aux comptes

| aragor.fr

| info@aragor.fr